NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201783 - Massif de la Vanoise

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201783

1.3 Appellation du site

Massif de la Vanoise

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

20/06/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/10/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019808257

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,88333°

Latitude : 45,39167°

2.2 Superficie totale

53927,6 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
73	Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
73015	ALLUES
73023	AUSSOIS
73040	BESSANS
73047	BONNEVAL-SUR-ARC
73055	BOZEL
73071	CHAMPAGNY-EN-VANOISE
73227	COURCHEVEL
73157	MODANE
73194	ORELLE
73197	PEISEY-NANCROIX
73201	PLANAY
73206	PRALOGNAN-LA-VANOISE
73223	SAINT-ANDRE
73232	SAINTE-FOY-TARENTAISE
73296	TIGNES
73290	VAL-CENIS

73304	VAL-D'ISERE
73322	VILLARODIN-BOURGET
73323	VILLAROGER

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		10 *(0,02 %)*		P	A	C	B	B
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		540,3 *(1 %)*		P	A	C	B	B
3220 *Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée*		540,3 *(1 %)*		P	A	C	A	B
3230 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Myricaria germanica*		0,1 *(0 %)*		P	D			
3240 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos*		0,1 *(0 %)*		P	D			
4060 *Landes alpines et boréales*		1620,9 *(3 %)*		P	A	C	A	B
4080 *Fourrés de Salix spp. subarctiques*		540,3 *(1 %)*		P	A	C	A	B
6150 *Pelouses boréo-alpines siliceuses*		1000 *(1,85 %)*		P	A	C	A	B
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		8644,8 *(16 %)*		P	A	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	5403 *(10,02 %)*		P	B	B	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		540,3 *(1 %)*		P	A	C	A	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		540,3 *(1 %)*		P	A	C	B	B
7110	X	540,3		P	A	B	A	A

Tourbières hautes actives		*(1 %)*						
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	1 *(0 %)*		P	D			
7230 *Tourbières basses alcalines*		540,3 *(1 %)*		P	A	C	A	B
7240 *Formations pionnières alpines du Caricion bicoloris-atrofuscae*	X	100 *(0,19 %)*		P	A	B	A	A
8110 *Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)*		4862,7 *(9,02 %)*		P	A	B	A	A
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		9725,4 *(18,03 %)*		P	A	A	A	A
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		540,3 *(1 %)*		P	A	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		3241,8 *(6 %)*		P	A	C	A	B
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		3241,8 *(6 %)*		P	A	C	A	B
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		540,3 *(1 %)*		P	A	C	A	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		1 *(0 %)*		P	A	C	B	B
8340 *Glaciers permanents*		8104,5 *(15 %)*		P	A	B	A	A
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		540,3 *(1 %)*		P	A	C	B	B
9420 *Forêts alpines à Larix decidua et/ou Pinus cembra*		540,3 *(1 %)*		P	A	B	B	B
9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*		540,3 *(1 %)*		P	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	P	C	C	B	C
M	1352	*Canis lupus*	p			i	P	P	C	A	C	B
M	1361	*Lynx lynx*	p			i	P	P	D			
P	1384	*Riccia breidleri*	p			i	P	P	C	B	C	C
P	1386	*Buxbaumia viridis*	p			i	R	P	C	B	C	C
P	1545	*Trifolium saxatile*	p			i	P	P	A	B	B	A
P	1604	*Eryngium alpinum*	p			i	P	P	B	B	C	A
P	1689	*Dracocephalum austriacum*	p			i	P	P	B	B	B	B
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p			i	P	P	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	2	21	p	P			X		X	
M		*Nyctalus leisleri*			i	P	X		X			
M		*Hypsugo savii*			i	P	X		X			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	31 %
N17 : Forêts de résineux	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	50 %

Autres caractéristiques du site

Le site couvre une grande partie du massif de la Vanoise, compris entre les hautes vallées de la Maurienne et de la Tarentaise. Le Parc national de la Vanoise et les réserves naturelles adjacentes constituent la majeure partie du territoire proposé.

Vulnérabilité
: Les exigences écologiques varient fortement selon les types de milieux concernés et les facteurs écologiques qui les déterminent. D'une manière générale, compte-tenu du contexte montagnard, les facteurs écologiques prépondérants sont de nature climatique, topographique (pente, exposition...) ou liés au substrat (lithologie, géomorphologie, pédologie). Le facteur hydrique intervient directement pour quelques milieux spécialisés. Toutefois, l'activité humaine, notamment agro-pastorale, intervient plus ou moins fortement sur la présence, l'extension ou la composition floristique (et donc la "valeur") des milieux qu'elle exploite ou a autrefois exploités et sur leur évolution.

4.2 Qualité et importance

L'intérêt majeur de ce site réside dans la juxtaposition sur un territoire de grande superficie et d'un seul tenant de l'ensemble des milieux d'intérêt communautaire présents dans les étages alpins et subalpins des Alpes du Nord internes françaises. La diversité lithologique et la grande richesse floristique du massif de la Vanoise renforcent la diversité interne, la représentativité et la valeur des habitats représentés.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	A08	Fertilisation		I
M	F03.01	Chasse		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I

M	H07	Autres formes de pollution		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	1 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	1 %
29	Réserve biologique	1 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	4 %
32	Site classé selon la loi de 1930	0 %
33	Parc national, zone coeur	94 %
34	Parc national, aire d'adhésion	5 %
36	Réserve naturelle nationale	4 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
29	RBD LA DENT DU VILLARD (0,58%)	*	1%
33	Vanoise [c#ur]	*	94%
36	Tignes-Champagny	*	1%
36	Plan de Tuéda	+	2%
36	Hauts de Villaroger	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Diplôme européen	Parc National de la Vanoise	*	94%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc National de la Vanoise

Adresse : 135 rue du Dr Julliand 73000 CHAMBERY

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201783
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0524013/2006-document-d-objectifs-natura-2000-la-vanoise-fr8210032-fr8201783

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

- Document d'objectifs Natura 2000 (validé le 22/09/98)
- Plan d'aménagement forestier
- Programme d'aménagement du Parc national de la Vanoise
- Six plans de gestion de secteur du Parc national de la Vanoise
- Schéma de gestion des espaces agricoles du Parc national de la Vanoise.

OBJECTIFS et PRINCIPES de GESTION :
- Maintenir la diversité des milieux.

- Mettre en oeuvre des pratiques agricoles compatibles avec la conservation des habitats ou espèces patrimoniales.
- Maintenir des vieux bois en milieu forestier et ne pas intervenir en forêt vieillie en particulier cembraie.
- Eviter le drainage des zones humides dispersées sur le site.
- Maintenir une activité agricole extensive de type traditionnel.
- Maintenir et améliorer la qualité des eaux de surface et souterraines.
- Eviter le dérangement des oiseaux nicheurs des falaises et les gîtes à chauves-souris.
- Gérer la fréquentation touristique et motorisée.
- Mettre en place des pratiques sylvicoles favorables à la conservation des forêts de Pin à crochet et du Sabot de Vénus.

Les statuts de protection dont bénéficie la majeure partie du site depuis 30 ans ont contribué au maintien des habitats dans un état de conservation favorable. L'évolution des pratiques pastorales aujourd'hui constatée (abandon, modification des modes d'exploitation...) nécessitera d'en mieux évaluer l'impact sur les espèces et les milieux de forte valeur patrimoniale et de prendre les mesures nécessaires pour adapter l'exploitation pastorale aux objectifs de protection. Ceci constituera un des enjeux principaux du plan de gestion de la zone centrale du parc, qu'il est prévu d'élaborer. Les milieux forestiers présents sur le site, qui sont gérés par l'O.N.F., devront faire l'objet d'un mode de gestion conservatoire adapté (notamment au Sabot de Vénus) et devront être pris en compte dans les plans d'aménagement.